



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 27.12.2022

Numéro de publication: BH00-0000009591

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

Sommation générale, ATELIER TELE SERVICE, Bernard Marmillod

Organisation concernée:

ATELIER TELE SERVICE, Bernard Marmillod

CHE-110.164.520

Rue de la Pontaise 27

1018 Lausanne

Remarques juridiques:

L'inscription au registre du commerce de l'entité juridique mentionnée manque ou ne correspond pas ou plus aux faits ou à la situation juridique. L'entité juridique est donc sommée, en vertu de l'art. 938, al. 1, CO de requérir l'inscription, la modification ou la radiation dans le délai indiqué auprès de l'office du registre du commerce compétent ou de fournir les pièces justificatives prouvant qu'aucune inscription, modification ou radiation n'est nécessaire. À défaut, l'office du registre du commerce prend une décision concernant l'inscription, la modification ou la radiation. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Remarques juridiques complémentaires:

L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 100. Les débours sont fixés à CHF 15.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 26.01.2023

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud,

Rue Grenade 38, P.O.B. 78

1510 Moudon